# FST

## FNB canadien de puissance du capital First Trust

### Aperçu du fonds

| | |
|---|---|
| Symbole boursier | FST |
| Cusip | 337331102 |
| Bourse de valeurs | TSX |
| Date de création | 30/11/2001 |
| Frais de gestion | 0,60 % |
| Ratio des frais de gestion | 0,65 %[1] |
| Fréquence des distributions | Trimestrielle |
| Indice de référence | Indice composé S&P/TSX |
| Valeur liquidative totale | 243 326 862 $ |

### Caractéristiques du portefeuille

| | |
|---|---|
| Capitalisation boursière maximale | 392 347 $ |
| Capitalisation boursière médiane | 50 344 $ |
| Capitalisation boursière minimale | 4 050 $ |
| Cours/revenu | 18,80 |
| Cours/valeur comptable | 2,97 |
| Cours/flux de trésorerie | 12,54 |
| Cours/ventes | 2,02 |
| Taux des distributions | 0,90 %[2] |

| 10 principaux titres | % de l'actif net |
|---|---|
| Agnico Eagle Mines Limited | 5,37 % |
| Kinross Gold Corporation | 5,00 % |
| WSP Global Inc. | 4,30 % |
| Cenovus Energy Inc. | 4,28 % |
| Shopify Inc. (Class A) | 4,28 % |
| Russel Metals Inc. | 4,25 % |
| Canadian Natural Resources Ltd. | 4,19 % |
| TMX Group Limited | 4,07 % |
| Constellation Software Inc. | 3,97 % |
| Suncor Energy Inc. | 3,94 % |

| Pondération par secteur | % de l'actif net* |
|---|---|
| Finances | 22,88 % |
| Produits industriels | 16,31 % |
| Énergie | 16,15 % |
| Biens de consommation discrétionnaires | 14,96 % |
| Matières premières | 14,23 % |
| Technologie de l'information | 11,69 % |
| Biens de consommation essentiels | 3,59 % |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 0,09 % |

FUNDGRADE A+®
ATTEINT POUR L'ANNÉE 2025

### Objectif de placement

**Le FNB canadien de puissance du capital First Trust** (« FST ») vise à procurer aux porteurs de parts une valorisation du capital à long terme en investissant principalement dans des titres négociés à une bourse de valeurs ou sur un marché du Canada.

### Principales caractéristiques

Le FST procure une façon simple d'obtenir une exposition à des sociétés à bonne capitalisation qui affichent d'excellents bilans. Les actionnaires de sociétés bien capitalisées ont la possibilité de bénéficier d'une stabilité et d'un rendement accrus au fil du temps, soit un avantage important par rapport à d'autres sociétés. Les sociétés qui sont choisies pour faire partie du portefeuille font l'objet d'un processus de sélection établie selon les critères suivants :

- **Sociétés bien capitalisées affichant d'excellents bilans**
- **Capacité de produire une croissance des bénéfices**
- **Forte liquidité**
- **Antécédents de solidité financière et de croissance des profits**

### Niveau de risque

La Société de gestion de portefeuilles FT Canada a établi que la volatilité de ce FNB est **moyen**, selon la fluctuation du rendement du FNB d'une année à l'autre. Il ne s'agit pas d'une indication du niveau de volatilité du FNB dans le futur. Le niveau peut changer au fil du temps. Un FNB assorti d'un niveau de risque faible peut quand même perdre de l'argent.

| Faible | Faible à Moyen | **Moyen** | Moyen à élevé | Élevé |
|---|---|---|---|---|

Pour de plus amples renseignements sur le niveau de risque et les risques particuliers pouvant avoir une incidence sur le rendement du FNB, se reporter à la rubrique portant sur les risques dans le prospectus du FNB.

**Le pourcentage de la valeur de l'actif net peut être différent de 100 %*

| Rendement annualisé | 1 mois | 3 mois | 6 mois | année en cours | 1 an | 3 ans | 5 ans | 10 ans | Depuis la création |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Valeur liquidative (ordinaire) | 2,55 % | 3,98 % | 7,51 % | 12,82 % | 24,40 % | 23,53 % | 16,84 % | 12,81 % | 9,04 % |

[1] États financiers annuels audités et rapport de la direction sur le rendement du fonds en date du 31 décembre 2025

[2] Le taux de distribution est calculé en divisant la plus récente distribution annualisée versée ou déclarée par la valeur de l'actif net. Les taux de distribution peuvent varier. Le montant de la distribution peut comprendre un remboursement de capital à l'occasion.

First Trust Canada™

# FST

# FNB canadien de puissance du capital First Trust

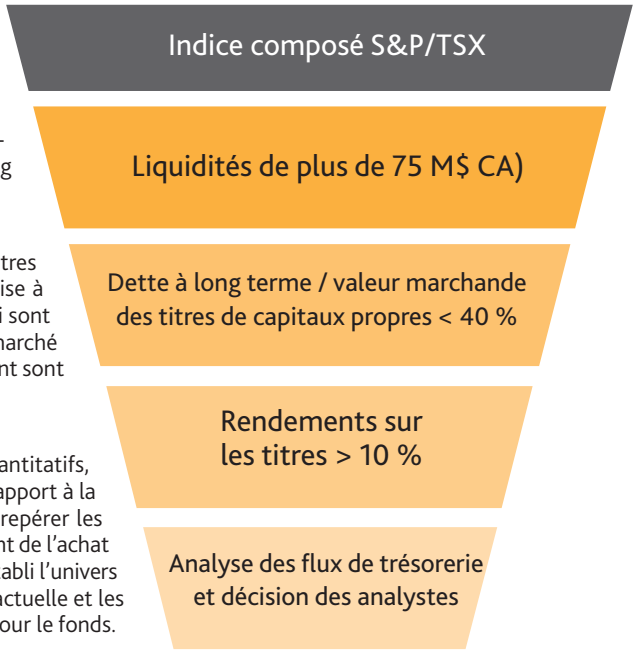
## Processus de construction du portefeuille

**Le FNB canadien de puissance du capital First** suit le processus suivant pour l'établissement du portefeuille.

### PROCESSUS DE COMPOSITION DU PORTEFEUILLE

La « stratégie de puissance du capital » de First Trust a recours à un processus de sélection quantitative ascendant à multiples étapes pour circonscrire son univers de placement de titres. Le processus de sélection vise à repérer des sociétés ayant certaines caractéristiques et des attributs facilement identifiables qui, de l'avis du conseiller en valeurs, en font des sociétés dotés d'une puissance de capital, c'est-à-dire qu'elles répondent à nos exigences minimales de liquidité et de rendement sur les titres et ne dépassent pas notre seuil du ratio de l'endettement à long terme par rapport à la valeur marchande des titres de capitaux propres.

**La sélection des titres canadiens selon la puissance du capital**




### CIRCONSCRIPTION DE L'UNIVERS DES TITRES

La première étape du processus de sélection consiste à circonscrire l'univers de titres dont se servira le conseiller en valeurs pour composer le portefeuille. Le fonds vise à atteindre son objectif de placement en investissant dans des titres d'émetteurs qui sont situés au Canada ou qui exercent une partie importante de leurs activités sur le marché canadien. Les sociétés qui n'affichent pas la liquidité suffisante aux fins de placement sont exclues du processus.

### ANALYSE DE LA SOLIDITÉ FINANCIÈRE

Ensuite, le conseiller en valeurs évalue les sociétés selon de multiples critères quantitatifs, dont les liquidités, le rendement sur les titres et l'endettement à long terme par rapport à la valeur marchande des titres de capitaux propres. Ces critères sont conçus pour repérer les sociétés qui démontrent des caractéristiques fondamentales vigoureuses au moment de l'achat et pour exclure celles qui ne répondent pas aux critères de placement. Après avoir établi l'univers de placement, le conseiller en valeurs vérifie d'autres critères, y compris la valeur actuelle et les perspectives de croissance future, afin de déterminer les titres qu'il peut acheter pour le fonds.

### SÉLECTION DE TITRES QUI ONT UNE VALEUR INTÉRESSANTE POUR LE PORTEFEUILLE

La dernière étape du processus consiste à choisir les titres en fonction d'une analyse fondamentale effectuée par l'équipe du conseiller en valeurs composée d'analystes en recherche. Les titres choisis pour faire partie du portefeuille sont ceux qui respectent certains critères, se négocient à des valeurs intéressantes et, de l'avis du conseiller en valeurs, sont susceptibles de surpasser les attentes du marché concernant les flux de trésorerie futurs.

# À propos de First Trust

First Trust Canada est le fiduciaire, le gestionnaire et le promoteur du fonds. First Trust Canada et ses sociétés affiliées, First Trust Advisors LP («FTA»), le conseiller en valeurs du fonds, un gestionnaire de portefeuille inscrit auprès de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario et un conseiller en placement inscrit auprès de la US Securities Exchange Commission et de First Trust Portfolios LP ("FTP"), courtier inscrit auprès de la FINRA, sont des sociétés privées qui fournissent divers services de placement. FTA total de son actif sous surveillance ou sous gestion d'environ 378,66 $ milliards de dollars américains.

Un placement dans un FNB peut donner lieu à des courtages, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'effectuer un placement dans ceux-ci. Les taux de rendement indiqués constituent les antécédents de rendements totaux composés annuels, lesquels comprennent la fluctuation de la valeur des parts et le réinvestissement de toutes les distributions et ne tiennent pas compte des frais d'acquisition, des frais de rachat, des frais de placement, des autres frais facultatifs et des taxes et impôts payables par le porteur de parts qui donnent lieu à une réduction du rendement. Les FNB ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et le rendement passé pourrait ne pas se reproduire.

La note FundGrade A+® est utilisée avec la permission de Fundata Canada Inc., tous droits réservés. Les Trophées annuels FundGrade A+® qui distinguent la « crème de la crème » des fonds d'investissement canadiens, sont remis par Fundata Canada Inc. Le calcul de la note FundGrade A+® complémentaire de la notation mensuelle FundGrade, est déterminé à la fin de chaque année civile. Le système de notation FundGrade évalue les fonds en fonction de leur rendement ajusté au risque, mesuré par le ratio de Sharpe, le ratio de Sortino et le ratio d'information. Le résultat pour chaque ratio est calculé individuellement, sur des périodes de 2 à 10 ans. Les résultats sont alors équipondérés en calculant une note mensuelle FundGrade. Les notes FundGrade sont réparties en cinq tranches qui vont de « A » (performance supérieure) à « E » (performance inférieure). Ainsi, 10 % des fonds gagnent la note A, 20 % des fonds obtiennent la note B, 40 % des fonds reçoivent la note C, 20 % des fonds recueillent la note D et 10 % des fonds reçoivent la note E. Tous les fonds éligibles doivent avoir reçu une note mensuelle FundGrade au cours de l'année précédente. La note FundGrade A+® utilise un calcul dans le style de « moyenne pondérée cumulative » (MPC). Les notes mensuelles FundGrade de « A » à « E » reçoivent des notations allant respectivement de 4 à 0. Le résultat moyen d'un fonds¬ détermine son MPC. Tout fonds possédant un MPC supérieur ou égal à 3,5 reçoit la note A+. Pour plus de renseignements, veuillez consulter le site Web www.FundGradeAwards.com. Même si Fundata fait de son mieux pour s'assurer de la fiabilité et de la précision des données contenues dans la présente, l'exactitude de ces dernières n'est pas garantie par Fundata.

First Trust Canada